

1970. Le stock de la zone arctique norvégienne est le plus important de l'Atlantique Nord.

La morue vit dans les eaux dont la température est comprise entre un et dix degrés sur une trentaine de mètres de profondeur ; dans ces conditions favorables, les morues se rassemblent au-dessous de cette couche, où prolifère l'encornet dont elle se nourrit. Autour de Terre-Neuve, la température de l'eau propice à la morue, l'«eau de morue», est comprise entre trois et cinq degrés au fond, et la pêche a lieu entre 50 et 100 mètres, c'est-à-dire à la surface des Bancs, où la morue abonde.

Aux XIX^e et XX^e siècles, ces conditions étaient réunies à la fin du printemps, entre mai et juin. Au cours des siècles précédents, du XVI^e à la fin du XVIII^e, le climat est beaucoup plus froid dans l'hémisphère Nord : on nomme cette période, le «Petit Âge glaciaire». Au cours des années froides, les glaces ne sont pas encore fondues au large de Terre-Neuve en mai et juin, de sorte que les bateaux ne peuvent s'y aventurer sans risque

de heurter un iceberg. L'été est alors plus favorable à la navigation, et l'on pêche de préférence durant cette saison autour de Terre-Neuve.

Les terre-neuvas du XVI^e siècle pêchent à bord du navire, de sorte qu'ils ne peuvent pas approcher des rochers ; ils utilisent ensuite des chaloupes pour s'approcher des récifs et pour accoster sur les plages, où ils font sécher le poisson. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les terre-neuviens partent de France en février, souvent accompagnés de frégates de guerre. Il leur faut un à deux mois pour atteindre les bancs.

Que sait-on de ces pêches ? Les données sur le nombre des bateaux et sur les quantités pêchées sont consignées dans les registres notariaux. À partir du XVII^e siècle, la plupart des ports arment à la pêche morutière, et les notaires prêtent de l'argent à la «grosse aventure». Le nom du bateau, le tonnage, le nombre de marins embarqués sont consignés dans les minutes notariales. Pour le XVII^e siècle, outre ces registres, on dispose d'«Inventaires»

systématiques qui indiquent le nombre de morutiers de chaque port.

Le premier inventaire a été organisé par Colbert en 1664 ; les relevés des inspecteurs généraux des pêches lui succédèrent. Ensuite, aux XIX^e et XX^e siècles, les données proviennent surtout des Archives nationales, des Annales de la marine, puis, à partir de 1865, des Statistiques de pêches qui donnent des chiffres fiables, mais parfois partiels.

Morue sèche, morue verte

Pour conserver le poisson en bon état, les terre-neuvas le sèchent et le salent. La pêche de la morue sèche, ou pêche sédentaire, est pratiquée le long des côtes : le navire, chargé de sel, mouille dans une baie abritée et est presque entièrement dégréé. Les hommes descendent à terre, construisent des cabanes pour se loger et l'«échafaud», la jetée de bois qui permet aux chaloupes d'accoster, à marée haute ou à marée basse.

Chaque voilier a deux chaloupes, chacune manœuvrée par cinq ou six





2. LE DÉPART DES TERRE-NEUVAS, image d'Épinal, était trop souvent un adieu. «Dans le sombre océan s'évanouissaient» les marins, emportés par les flots ou perdus dans le brouillard.

hommes qui pêchent de l'embarcation. À la fin de la journée, on pose une ligne de deux à trois kilomètres, que l'on relève le lendemain matin. Le poisson est débarqué sur l'échafaud, étêté, vidé, nettoyé, salé et mis à sécher sur la grève (ou grave) pendant l'été (voir la figure 4). Séchées,

les morues sont empilées dans le navire, qui retourne en France quand les cales sont pleines ou à la fin de la saison de pêche, vers le milieu du mois d'août. Il n'y a qu'une campagne de pêche sédentaire par an.

La pêche de la morue verte, ou pêche errante, se pratique en pleine

mer : le navire sillonne les bancs, à la recherche du poisson ; on pêche du bateau, une ligne à la main. Des demi-barils sont alignés le long du bord des navires, et un matelot se loge dans chaque demi-baril, revêtu d'un grand tablier de cuir. Les matelots mouillent leur ligne, et le bateau dérive. À bord, le poisson est confié aux mousses qui le vident, le nettoient et l'envoient dans les cales, où les sauteurs le frottent au sel et l'empilent en alternant les couches de sel et le poisson (on ne le laisse pas sécher). Le bateau repart pour la France à la fin de la saison, en septembre ou en octobre.

Après 1780, on pratique la pêche aux lignes dormantes, en utilisant une ligne de fond munie de plombs et d'une vingtaine d'hameçons garnis d'appâts ; la ligne est tendue entre le navire et une chaloupe ; cette dernière s'éloigne du navire pour tendre la ligne.

Jusqu'à la Révolution, les deux sortes de pêche sont pratiquées séparément. Dès la fin du XVIII^e siècle, apparaît un armement mixte : on pêche la morue verte sur le Grand-Banc et on la sèche ensuite à Saint-Pierre-et-Miquelon. Au XIX^e siècle, la différence entre les deux armements s'atténue encore et l'on ne distingue plus pêche errante et pêche sédentaire. À cette époque, à la suite de conflits franco-britanniques, le Canada est interdit aux morutiers français. L'essentiel de la pêche s'effectue à Terre-Neuve, sur les Bancs, autour de Saint-Pierre-et-Miquelon et de l'Islande, et en mer du Nord.

Au XIX^e siècle, les «doris» remplacent les chaloupes : ils sont plus légers et plus maniables, et deux hommes montent à bord. En pêche, chaque doris déploie jusqu'à trois kilomètres de lignes armées de plus de 1 500 hameçons appâtés à la «boëtte» (des encornets, des capelans...). La ligne est tendue entre le doris et une bouée, maintenue au fond par une ancre. Quand le doris est plein, il regagne le bord... sauf accident : des centaines de doris ne sont jamais revenus, emportés par les courants, perdus dans les brumes, chavirés par la tempête.

Au début du XX^e siècle, les zones de pêche fréquentées sont essentiellement le Grand-Banc de Terre-Neuve et l'Islande. La pêche est fructueuse en Islande jusque vers 1925, et sur les côtes du Groenland entre 1929 et 1938. Pendant les années de guerre, la pêche est interrompue, et les terre-neuviers



3. LES MARINS TENDENT DES LIGNES entre le navire et les chaloupes. Quel que soit l'état de la mer, ils doivent relever les lignes et charger le poisson sur les chaloupes, lequel est ensuite nettoyé, salé et stocké dans le navire. Les rigueurs climatiques contraignent parfois les marins à naviguer entre les icebergs (ici, à l'arrière-plan).

ne repartent que vers 1945. Après cette reprise, les ports qui continuent à armer pour Terre-Neuve se raréfient.

La pêche de la morue sèche nécessite des bateaux lourds, avec de nombreux marins, tandis que celle de la morue verte requiert des bateaux maniables et rapides, avec un nombre limité de marins.

Les flottes

Plusieurs sortes de navires ont été construits pour la pêche : on les sépare en deux types principaux, ceux de conception nordique et ceux de conception portugaise. Les premiers sont des bateaux lourds, à larges flancs, puissants, de grande capacité, mais de vitesse réduite ; ce sont les heux, les hourques, les dogres, les roberges (voir la figure 5). Ils ont tous 100 à 200 tonneaux et sont utilisés pour la pêche sédentaire à Terre-Neuve ; l'équipage est constitué de 50 à 60 marins. Les navires de conception biscaïenne ou portugaise, utilisés pour la pêche errante, ont des tonnages de 30 à 60 tonneaux, et l'équipage se limite à une dizaine d'hommes. Les pinasses sont des embarcations à fond plat, en pin, utilisées pour la pêche sur le littoral aussi bien qu'à Terre-Neuve. Les caravelles ont deux ou trois mats et des voiles carrées : trois fois plus longues que larges, elles sont adaptées à la haute mer.

Au XVII^e siècle, des navires lourds, à l'arrière rond, ont un tonnage moyen compris entre 100 et 300 tonneaux et sont destinés à la pêche sédentaire. Ainsi, la galiote est un bâtiment à fond plat, à deux mâts, jaugeant 50 à 300 tonneaux, avec l'avant et l'arrière ronds. Des bâtiments plus légers, des pinasses ou des frégaes, ont un tonnage moyen de 70 à 100 tonneaux. La pinasse du XVII^e siècle a la poupe carrée et jauge 150 à 350 tonneaux. Au XVIII^e siècle, le nombre de départs de terre-neuviens augmente notablement : 1 153 bateaux partent au XVI^e siècle, 4 344 au XVII^e. Ils s'embarquent d'abord une fois par an, puis, à partir de la fin du XVIII^e, deux fois par an, lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Au XVIII^e siècle, les tonnages augmentent, mais au cours de la seconde moitié du siècle, des bateaux nouveaux apparaissent : les senaux, des bâtiments à deux mâts, qui jaugent

La morue, *Gadus morhua*

Ce poisson des mers froides est commercialisé dès qu'il atteint 50 centimètres et 1,3 kilogramme. Les plus gros mesurent 1,4 mètre et pèsent jusqu'à 24 kilogrammes. Si le cabillaud peut évoluer entre la surface et 450 mètres de profondeur, il préfère rester près du fond. Il se cantonne dans les eaux froides dont la température est comprise entre trois et dix degrés.

La morue se nourrit de crabes, de petits crustacés et de crevettes, mais aussi de poissons, tels des capelans ou des lançons. Les femelles sont plus grandes que les mâles.

En moyenne une femelle de la région du golfe du Maine, au Canada, pond annuellement un million d'œufs. À la saison de la ponte, qui s'échelonne de décembre à mai selon les régions, les morues se concen-

trent en larges bancs au-dessus des frayères. À Terre-Neuve, les principaux lieux de ponte sont les bancs et la côte américaine. On a localisé des zones de ponte au Groenland, en Islande, en mer du Nord.

Les œufs de morue mesurent entre 1,1 et 1,8 millimètre de diamètre ; ils sont transparents, et leur période d'incubation est fonction de la température.

À 15 °C, l'éclosion a lieu en une dizaine de jours ; à 6 °C, plus de 20 jours sont nécessaires ; près des deux tiers des œufs meurent lorsque l'eau est à 0 °C. Beaucoup de ces œufs sont dévorés par des poissons, par de petits crustacés ou ne sont pas fécondés, de sorte que peu de larves se développent.



entre 100 et 170 tonneaux, et les goélettes. Ces dernières sont des voiliers à deux mâts ; leur tonnage est inférieur à celui des senaux, mais leur nombre est supérieur.

La goélette est le bateau morutier spécifique. Il est adapté au «métier de la mer» : son pont dégagé permet d'y loger les barils et de laisser de la place aux hommes pour pêcher. La «goélette

à huniers» est grée d'une voile carrée au mât de misaine, et le «brick-goélette» a jusqu'à cinq mâts.

Pour la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon, on envoie en mars des goélettes de 50 tonneaux, avec huit hommes d'équipage qui pêchent, traitent le poisson, puis le débarquent à Saint-Pierre pour le faire sécher sur les échafauds. Ils vont pêcher par trois fois



4. LES SÉCHERIES de morue étaient aménagées sur la côte de Terre-Neuve. Le poisson était apporté à terre par chaloupe (à droite), préparé sous le hangar, lavé, salé, puis mis à sécher sur des «échafauds» (à gauche), des plates-formes en bois construites sur pilotis. Après séchage, la morue était embarquée dans des navires qui appareillaient pour la France.